

## Des buffles en stabulation libre

**Les buffles sont certes aussi grands que les vaches ; ils s'en différencient cependant par leur anatomie et leur comportement. Ces différences sont importantes quant à leur détention selon leurs besoins.**

Philipp Eisenegger est agriculteur à Gossau près de Saint-Gall. Comme la plupart de ses collègues professionnels, il a gardé des vaches laitières jusqu'en 2005. Lorsqu'il a été question de supprimer le contingentement laitier, cet agriculteur a cherché des alternatives à la production laitière traditionnelle ; il a visité des exploitations qui gardaient des buffles en Italie, dans la région de Naples, dont le lait sert à la fabrication des véritables mozzarellas de buffle.



*Les buffles sont des animaux qui recherchent le contact avec les gens.*

### **Des animaux familiers**

Cet agriculteur a été captivé par les buffles et la nouvelle possibilité de production. En 2005, Philipp Eisenegger vendit ses vaches Holstein et les remplaça par des buffles d'Italie. Les visiteurs qui ne sont pas habitués aux buffles doivent s'habituer d'abord à l'apparence de ces animaux noirs avec des cornes recourbées. Ces animaux, qui se tiennent tranquilles sur le parcours, semblent plutôt familiers. « Ils recherchent les gens » dit leur propriétaire. En comparaison avec les vaches, ils seraient plutôt plus sensibles et manifesteraient plus de confiance à l'égard de la personne qui les soigne. Visiblement, gens et bêtes vivent ici en bonne harmonie. « On peut bien vivre avec eux, même si parfois ils sont entêtés » dit cet agriculteur en parlant de ses expériences.

Cet agriculteur a gardé grosso modo la même stabulation libre pour ses 36 vaches en 1997 comme il l'avait construite pour ses vaches. Car ses buffles ont la même grandeur que les vaches de taille moyenne, avec une hauteur de garrot d'environ 135 cm et les mêmes dimensions de l'Ordonnance sur la protection des animaux pour les vaches sont valables pour les buffles. Il faut cependant considérer que les buffles ont des cornes et que leur écornage est interdit par l'Ordonnance sur la protection des animaux. Pour cette raison doivent être prises souvent en considération des dimensions plus grandes que ne l'exige l'Ordonnance sur la protection des animaux pour les vaches (recommandations : voir dernière page).

### Ils urinent souvent couchés

La plupart des buffles se couchent à l'étable dans les aires de repos pourvues de chaux et de paille. Deux rangées sont opposées ; l'une est contre la paroi. Les animaux se couchent volontiers dans ces boxes, mais il arrive souvent que les bufflonnes urinent dans les couches. Cet agriculteur a déplacé en arrière le plus possible la barre de nuque, pour que les bufflonnes se couchent le plus possible en arrière et, lorsqu'elles sont couchées, urinent sur le couloir. En outre, il répand chaque jour plus de 50 kg de chaux dans les boxes de repos pour fixer l'urine. Beaucoup de détenteurs de buffles construisent aujourd'hui des boxes surélevés, penchés en arrière, afin que l'urine s'écoule, dit Philipp Eisenegger, président de l'Union suisse des propriétaires de buffles. Lui-même est d'avis qu'il faut agrandir les couches en direction de l'écoulement et construire des boxes surélevés.



*Les buffles urinent souvent couchés, de sorte qu'il est difficile de maintenir des boxes au sec.*

### Suffisamment de place pour l'affouragement

Par leur nature, les buffles sont des animaux paisibles, mais dans les situations de concurrence, il peut se produire des disputes, par exemple lors de l'affouragement. Dans l'étable de Philipp Eisenegger, il n'y a pas de grille pour enfermer les animaux lorsqu'ils mangent, de sorte que ceux-ci peuvent changer de place comme ils le veulent. Il y a une place d'affouragement pour chaque animal.

Cet agriculteur affourage au moyen de son véhicule pour aliments mélangés, pris dans la réserve et présente aux animaux un mélange d'herbe ou de foin, du maïs en silo et de la paille. Dans le grand parcours de 28 x 27,5 m, il a prévu une deuxième ligne d'affouragement. Une grille pour enfermer les animaux lorsqu'ils mangent, peut être avantageuse, lorsque du fourrage n'est pas toujours à disposition et donne lieu à davantage de concurrence. Les fourrages concentrés ne servent que d'amorce pour que les bufflonnes viennent à la station de traite.



*Les buffles ont besoin d'une place suffisante lors de l'affouragement.*



*Les bœufs ont besoin d'une étable.*

### Ils ont besoin de protection contre les intempéries

Les buffles sont originaires d'Asie ; ils se laissent croiser avec des bœufs. Ils n'existent encore actuellement presque que comme « animaux domestiques » avec une grande diversité de races. En Europe, on parle de buffles européens, qu'on trouve surtout en Italie, en Roumanie et en Bulgarie. Toujours plus de ces animaux sont gardés en Europe et utilisés dans l'agriculture. En Allemagne, en 2010, on en a compté 2000, et dans la petite Suisse, 1000. Selon les expériences des agriculteurs, le froid, tel qu'il est chez nous en plaine et dans les vallées, ne pose pas de problème. Cependant, les buffles ont besoin d'une étable et de protection contre le vent et les situations climatiques extrêmes, vu que ce ne sont pas des buffles robustes comme les Ecossois des hauts plateaux. Ils ne sont pas directement apparentés aux bisons du nord de l'Amérique, qui ont un pelage épais, ou aux bisons européens. Leur pelage est fin. Même si le dépôt de graisse est plus fort et le derme plus épais que celui des bœufs, cela ne saurait compenser un pelage épais comme protection calorifique.

### De la boue pour rafraîchir

En été, le manque d'un pelage épais est un avantage pour ces animaux, car ils peuvent facilement évacuer leur chaleur corporelle. Comme leur nom l'indique en allemand (Wasserbuffel), ils sont attirés par l'eau. Ils prennent volontiers un bain ou se souillent dans la boue, de sorte que leur peau est recouverte d'une couche de boue. Non seulement cela les rafraîchit, mais cela constitue une protection contre les moustiques.

Le bain de boue est important pour les buffles, vu qu'ils ne possèdent que peu de glandes sudoripares et peuvent à peine transpirer. C'est pourquoi les buffles sauvages se trouvent surtout dans



*Les veaux sont installés dans des igloos de groupes.*



*Les buffles se trouvent dans une étable à front ouvert et avec litière.*

les zones humides, les forêts tropicales marécageuses et dans les vallées fluviales très touffues. C'est de cet environnement que proviennent les onglons très espacés des animaux qui se maintiennent dans les marécages. Philipp Eisenegger s'occupe de construire des douches en spray sur la place d'affouragement pour que les buffles puissent se rafraîchir. Il projette un bain de boue artificiel. Ils doivent se faire nettoyer, pour éviter les problèmes avec les parasites et l'hygiène de la tétine.

En été, les buffles peuvent avoir accès à la prairie ; de là, ils ont toujours libre accès à l'étable pour qu'ils ne doivent pas se coucher au soleil. Ils disposent aussi de la prairie pendant la nuit. Comme clôture, celle des vaches se prête également aux buffles.

### Ils ont des chaleurs inapparentes

Les buffles ont un ordre hiérarchique très développé ; il s'exprime par le fait que les animaux de rang inférieur cherchent à évincer ceux qui sont d'un ordre supérieur. Dans un troupeau stabilisé, il n'y a guère de dispute, hormis dans les situations de concurrence mentionnées. Il en est autrement lorsque de nouveaux animaux sont introduits dans le troupeau. Il est alors avantageux de tenir les nouveaux arrivants séparés du troupeau, afin que les animaux puissent se voir, se sentir et apprendre ainsi à faire connaissance. Le propriétaire laisse un taureau libre dans son troupeau. Il n'est certes pas le chef du troupeau – c'est la plupart du temps une femelle d'un certain âge ; il veille à ce que les femelles soient rapidement portantes. C'est une particularité des bufflonnes qu'elles montrent à peine qu'elles sont en chaleur. Sans taureau, il serait difficile de déceler les chaleurs. C'est pourquoi une insémination artificielle est presque impossible. Comme les bœufs, les buffles apprécient les brosses automatiques pour leurs soins corporels. Le propriétaire des animaux a installé une brosse dans l'étable et une dans le parcours ; il songe à s'en procurer une troisième.

### A prendre encore en considération

Dans la détention des buffles, il ne s'agit pas seulement d'étables, mais aussi de comportement à l'égard des animaux. « On doit leur consacrer du temps » dit Philipp Eisenegger. Pour leur traitement, les animaux sont attachés sur leur couche ou sont transportés dans un box de mise-bas – ils portent tous un collier. Les soins aux onglons sont effectués dans un dispositif spécial, comme il est utilisé pour les vaches-mères. Vu la dureté de leurs onglons, les buffles ont moins besoin de soins aux onglons que les vaches. Les buffles n'ont pas l'habitude d'être conduits par un licol sur le domaine. Lorsqu'ils doivent être transportés, on les conduit par camions. Important à savoir : les buffles ont une ossature très dure ; pour les étourdir aux abattoirs, le pistolet à cheville percutante est insuffisant ; les buffles doivent être tirés par balle. L'abattoir doit être installé spécialement pour l'étourdissement des buffles.



PETER SCHAFFNER

*En été, les buffles prennent volontiers un bain dans l'eau ou dans la boue (photo prise hors de l'exploitation).*



PHILIPP EISENEGGER

*Buffles sur la prairie.*

### Moins de lait, mais plus concentré

Les bufflons sont traités dans la même station que les vaches précédemment. Comme dans l'étable, il n'y a presque pas eu besoin d'adaptation. Les bufflonnes donnent beaucoup moins de lait que les vaches. 2200 kg pour une période de lactation de 250 jours, dans le troupeau de Philipp Eisenegger. La traite est tout de même intéressante économiquement, vu que le prix du lait est beaucoup plus élevé. La mozzarella de buffle atteint un prix plus élevé que celle confectionnée avec du lait de vache, vu que son goût est plus prononcé. Alors que la quantité de lait des buffles est moindre que celle des vaches, la teneur en graisse et en protéines est le double de celle des vaches, soit respectivement 8% et 4,5%. La durée de gestation est plus longue que chez les vaches : 10,5 mois.



PHILIPP EISENEGGER

*Les 1x4 stations de traite n'ont pas été modifiées pour les buffles.*

### Dispositions selon l'Ordonnance sur la protection des animaux

- L'écornage des buffles est interdit. (art. 17 a)
- L'aire de repos des buffles doit être pourvue d'une litière suffisante et appropriée (art. 39 paragr. 1)
- Il est interdit de détenir des buffles à l'attache (art. 40, paragr. 4: exception pour les emplacements installés avant 2008)
- Par temps chaud, les buffles doivent disposer de possibilités de se rafraîchir. (art. 42)

### Dimensions optimales pour l'étable

Pour les buffles, les dimensions minimales d'étable de l'Ordonnance sur la protection des animaux sont les mêmes que pour les bovins. Pour une détention conforme aux besoins des animaux, sont appropriées les recommandations des feuilles d'information FIBL « Etables en libre-parcours pour les animaux à cornes ». Selon celles-là, les couloirs d'affouragement doivent avoir au moins 5 mètres et les couloirs de passage 4 mètres de large ; les boxes de repos opposés 250 cm de long et 300 cm pour ceux le long d'une paroi. Pour la largeur de la place d'affouragement, 85 à 100 cm sont recommandés.

### Adresse de l'exploitation-modèle:

Philipp Eisenegger, Bergau 1756, 9200 Gossau SG, tél. 071 383 39 01  
www.büffelfarm.ch (page internet en construction)

### Auteur et photos:

Michael Götz (Dr ing. agr.), journaliste agricole indépendant, LBB-GmbH, Säntisstr. 2a, 9034 Eggersriet SG, tél./fax 071 877 22 29, migoetz@paus.ch, www.goetz-beratungen.ch

### Editeur:

Protection Suisse des Animaux PSA, Dornacherstrasse 101, case postale, 4008 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90, compte postal 40-33680-3, www.protection-animaux.com, sts@tierschutz.com

La présente feuille d'information et d'autres fiches de ce genre sont prêtes au téléchargement sous: [www.protection-animaux.com](http://www.protection-animaux.com) > Publications > Animaux de rente > Infothèque